

**Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors du séminaire de l'ANIAS  
Montmirail, le 16 mai 2024**

*Seule la parole prononcée fait foi*

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s,

C'est un réel plaisir pour moi d'ouvrir cette journée-séminaire de l'ANIAS. Je suis par ailleurs très honorée du temps de parole que vous m'accordez dans votre programme riche et intense de cette journée. Le temps. Prendre du temps. Prendre du temps pour réfléchir aux perspectives que nous offrons aux jeunes en difficultés est un vrai besoin de notre époque ! L'ANIAS remplit ainsi parfaitement l'une de ses nobles missions : offrir un lieu d'échanges aux institutions et aux professionnel-le-s engagés dans le domaine de l'action sociale neuchâteloise. Je crois savoir que d'habitude ces moments se concentraient sur une demi-journée, mais les jeunes méritaient assurément davantage. Je remercie l'équipe d'organisation, et vous, chères participantes et participants, de sortir ainsi « la tête du guidon » de vos, de nos pratiques quotidiennes.

Sortir la tête du guidon, pour aider les jeunes à sortir la tête hors de l'eau. Les statistiques sur l'état d'une partie de notre jeunesse sont aussi tristes qu'alarmantes. Elles doivent nous mobiliser.

Tout d'abord, cela doit nous faire réfléchir sur le monde que nous leur proposons aujourd'hui. Que faisons-nous, nous adultes, pour que les nouvelles générations, parfois, n'aient pas envie de participer à notre société, n'aient même pas envie de la changer ?

Ensuite, cela doit nous faire agir. Pour accompagner ces jeunes vers la définition de ce que peuvent être des vies belles, au-delà des stéréotypes véhiculés par les réseaux sociaux. Pour les soutenir dans l'espoir que leurs rêves peuvent devenir projet, et réalité.

Au nom du Conseil d'Etat, je vous remercie et vous félicite de tous les efforts que vous faites – chacune et chacun d'entre vous - pour ramener les jeunes en naufrage sur le rivage. Chaque jour, depuis des années, inlassablement. En tenant le cap à travers les tempêtes, tout en vous adaptant aux nouveaux défis et aux nouvelles vagues. Vous êtes sur le terrain, aux côtés des jeunes, et vous avez une information qui nous est nécessaire, à nous les politiques.

Je me réjouis tout particulièrement de la création du nouveau dispositif cantonal d'insertion professionnelle pour les jeunes en décrochage, au croisement de mon département et de celui de ma collègue Crystel Graf.

RESTART, c'est son nom - que je peux vous annoncer en primeur - vous sera présenté dans quelques instants par Frédéric Panza, chef de l'office de l'insertion des jeunes, et Aline Fleury, chargée de projet. Tous 2 sont les chevilles ouvrières de ce nouvel outil en faveur des jeunes de notre canton, donc en faveur de notre canton tout court, tant « la jeunesse est le sourire de l'avenir », s'il est besoin de le rappeler en empruntant les mots de Victor Hugo. À la rentrée d'août, ce dispositif sera opérationnel et je m'en réjouis.

Je ne veux rien « divulguer » et je laisse Monsieur Panza et Madame Fleury vous en dévoiler les contours précis, mais j'insisterai ici sur le fait que l'Etat de Neuchâtel innove en créant un dispositif transversal, interinstitutionnel, qui est centré sur les besoins des jeunes. Avouons-le, même nous, parfois, peinons à savoir à quelle porte frapper, et au final à quel saint se vouer !

Le nouveau dispositif propose aux jeunes en rupture de formation une porte d'entrée unique, avec une personne de référence dédiée. OMAT du SEMP, ODAS du SASO, CISP du SMIG, AS du COSM, OFIJ ou OCOSP ou SFPO : peu importe ces acronymes, il y aura 2 lieux, l'un à Neuchâtel et l'autre à la Chaux-de-Fonds, 1 numéro de téléphone et 1 adresse mail.

De plus, avec Restart, un soin particulier a été apporté pour que les démarches, d'inscription notamment, soient les plus simples et accessibles possibles. Quand nous avons organisé les Assises de la cohésion sociale, l'un des principaux enseignements que nous avons pu en retirer, c'est le besoin de faciliter l'accès de la population aux prestations et aides disponibles. En effet, il apparaît que beaucoup de choses existent, pour soutenir les personnes qui rencontrent des difficultés à un moment donné de leur vie. Le problème, c'est que tout n'est pas visible ni lisible, et encore moins pour tout le monde.

41% des 1100 personnes qui ont répondu au questionnaire des Assises, dont la moitié étaient bénéficiaires de prestations sociales, matérielles ou non, ont dénoncé la complexité administrative comme facteur numéro 1 de nonaccès aux aides. Et 35% ont cité la méconnaissance de leurs droits. À qui on peut ajouter les 19% qui ont évoqué des difficultés avec la langue française. Le Grand Conseil a tout récemment adopté un rapport où l'État de Neuchâtel décide de tendre vers une simplification et une meilleure accessibilité de sa communication, dans sa forme et dans son contenu. Je me réjouis personnellement de cette évolution.

J'en reviens encore une fois aux Assises de la cohésion sociale pour en mettre un autre résultat en évidence : ce processus a confirmé la centralité de l'emploi comme moteur de la cohésion sociale. L'emploi, c'est l'insertion sociale pour toutes et tous. L'emploi, c'est l'intégration pour les personnes issues de la migration. L'emploi, c'est l'inclusion pour les personnes vivant avec un handicap. L'emploi, c'est l'autonomie pour les jeunes.

Pour autant - évidemment - que les conditions d'emploi soient durables et dignes, ce pour quoi nous nous engageons aussi au quotidien.

La centralité de l'emploi ne doit pourtant pas stigmatiser les personnes qui restent durablement éloignées du premier marché du travail. Celles et ceux qui malgré les efforts, les leurs et ceux des professionnel-le-s et des bénévoles qui les entourent, malgré le temps, malgré un taux de chômage historiquement bas, ne parviennent pas à trouver et/ou à garder un emploi. Ces personnes appellent des solutions adaptées et innovantes sur lesquelles nous sommes en train de travailler avec mes collègues de l'action sociale, dont je salue par ailleurs la présence ce jour.

C'est avec conviction que j'affirme que tous les efforts possibles en faveur de l'intégration professionnelle de toutes et tous doivent être tentés, densifiés même, en particulier quand il s'agit des jeunes. Pour les personnes concernées en premier lieu, pour notre économie qui a besoin de toutes les compétences en période de pénurie de main-d'œuvre. Et pour notre société dans son ensemble qui fonctionne bien mieux quand elle ne laisse personne au bord du chemin.

Le Conseil fédéral vient de lancer des mesures visant l'intégration professionnelle des personnes au bénéfice d'un permis S, à savoir les réfugié-e-s en provenance d'Ukraine. Cela me réjouit, car c'est nécessaire tant au fonctionnement de notre économie qu'à l'intégration de ces migrantes et migrants, qui trouveront là un sens renouvelé à leur existence au-delà de leur exil. J'insiste pourtant sur 2 conditions :

- Que cela s'applique de façon égalitaire aux personnes issues des autres migrations
- Et que cela ne crée pas d'inégalités de traitement avec les personnes bénéficiaires de l'aide sociale.

Avant de conclure, j'aimerais encore remercier les intervenantes et intervenants du jour : vous illustrez parfaitement la richesse de tous domaines de compétences réunis sous le drapeau de l'action sociale : formation, éducation, insertion, intégration professionnelle, etc. La nécessaire collaboration interinstitutionnelle ou l'inévitable décloisonnement de l'action publique commence ici.

Même si l'envie de rester avec vous ne me manque pas, je devrai vous quitter en milieu de matinée. Pour rejoindre d'autres arènes avec d'autres publics, mais toujours avec la volonté de mobiliser les actrices et acteurs de la cohésion sociale de notre canton, et du bien-vivre de toutes les composantes de sa population. Autant de thèmes qui vous animent, qui nous animent, dans nos pratiques quotidiennes.

Je vous souhaite une journée riche en réflexions et en échanges et vous remercie de m'avoir écoutée.